

Appel de candidatures – Possibilité de mobilité à l'Université Technique d'Iasi en Roumanie

Établissement hôte : Université Technique d'Iasi (TU Iasi)

Pays d'accueil : Roumanie

Type de financement : Erasmus+

Mobilités disponibles : 1 possibilité d'enseignement pour le personnel

Critères d'admissibilité particuliers : Les mobilités d'enseignement sont réservées au département de génie civile de la faculté de génie.

Dates du séjour de mobilité : Avant juillet 2020

Date limite : 4 janvier 2019

Cet appel a pour but d'offrir 1 possibilité d'enseignement pour le personnel financée par Erasmus+, à effectuer avant juillet 2020. Veuillez noter que les séjours de mobilité à titre d'enseignant doivent comprendre au moins huit heures d'enseignement par semaine pendant la durée du séjour.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

Les personnes qui souhaitent soumettre leur candidature doivent répondre aux critères suivants :

- être employé de l'Université d'Ottawa à temps plein en tant que membre du personnel enseignant au sein du **département de génie civile de la Faculté de génie**.

FINANCEMENT

Les participants sélectionnés reçoivent de l'**aide financière** pour couvrir les coûts engagés durant la période de mobilité ainsi que de l'aide financière pour couvrir les frais de déplacement, comme précisé ci-dessous :

1. **Contribution aux frais de subsistance :** Le montant est fixé selon le pays de destination et la durée du séjour. L'aide financière est déterminée par groupe de pays, en fonction du coût de la vie. Pour TU Iasi, cela équivaut à **140 EUR par jour pour le personnel**.
2. **Contribution aux frais de déplacement :** Le montant est calculé en fonction de la distance entre l'université d'attache et l'université d'accueil. Ce montant est de **820 euros** pour une mobilité entre Ottawa et Iasi.

TU Iasi doit verser les contributions mentionnées ci-dessus, selon les conditions convenues par le participant et TU Iasi en tant qu'établissement hôte.

La **période de financement maximale** est de **6 jours** (en plus de deux jours de déplacement sans financement) pour la mobilité enseignante.

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les demandes doivent inclure :

- Un **CV** en anglais;
- Une **lettre de motivation** en anglais ou français expliquant la pertinence de la mobilité dans le cadre professionnel à l'uOttawa, des résultats attendus, etc. La lettre peut contenir toute information jugée pertinente par le membre du personnel (compétences notables, champs d'intérêt, statut socioéconomique précaire, etc.) ;
- Une **lettre d'autorisation** en anglais du directeur du département, doyen ou vice-doyen ;
- Une **ébauche du plan d'enseignement** en anglais (veuillez utiliser le gabarit, [Erasmus+ staff mobility proposal – Teaching](#)) comprenant les huit heures d'enseignement minimum requis par semaine. Les candidats ne sont pas limités à l'enseignement traditionnel ; les activités peuvent inclure des conférences d'invités, des séminaires de discussion ou d'autres activités enseignantes.

Date limite pour présenter une demande :

Le personnel enseignant doit envoyer sa demande par courriel à Janine Denis Gonzalez à uointl@uOttawa.ca avant **le 4 janvier 2019 à 23 h 59**.

ÉVALUATION

Le personnel enseignant sera évalué selon les critères suivants :

- a. Expérience professionnelle / recherche (CV) : *20 points*
- b. Lettre de motivation : *40 points*
- c. Plan de mobilité / d'enseignement proposé : *40 points*

La priorité sera accordée aux membres du personnel **qui n'ont pas encore effectué** un séjour de mobilité avec le financement d'Erasmus+.

Suite au processus de sélection, l'Université d'Ottawa sélectionnera un candidat et le nominera auprès de TU Iasi pour son approbation finale.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Le nombre de séjours de mobilité offerts dans le cadre de cet appel reflète le financement accordé par la Commission européenne à TU Iasi et est basé sur l'accord interinstitutionnel signé entre l'Université d'Ottawa et TU Iasi en Roumanie.
2. Les participants admissibles doivent maîtriser les domaines de connaissances indiqués dans l'accord interinstitutionnel signé par l'Université d'Ottawa et TU Iasi aux fins du présent appel.
3. Toutes les activités faisant partie du contrat d'enseignement ou de travail, ou de l'entente d'apprentissage entre les universités participantes seront reconnues par l'université d'origine.
4. En tant qu'université d'envoi, l'Université d'Ottawa est responsable de recommander les participants sélectionnés à TU Iasi.

5. L'Université d'Ottawa doit publier cet appel sur son site web ainsi que le nom des candidats retenus une fois le processus de sélection terminé.

6. Les participants doivent souscrire à l'entente de mobilité fournie par l'Université d'Ottawa et TU Iasi, ainsi que suivre toutes les étapes requises par ces établissements afin de participer au séjour de mobilité.

7. Une fois le **document d'admission signé**, le participant **est alors tenu** d'effectuer le séjour de mobilité accordé. Les participants qui se retirent du programme après avoir signé le document seront pénalisés s'ils soumettent d'autres demandes dans le cadre de programmes d'assistance ou de mobilité internationales de l'Université d'Ottawa, sauf en cas de force majeure.